

MOYEN AGE. — XV^E SIÈCLELE DÉFENDANT D'UN TOURNOI
ENTRANT DANS LA LICE POUR LA PRESTATION DU SERMENT.
GENTILSHOMMES DE LA COUR DE CHARLES VIII.

3

2

1

4

Nos 1 et 2.

Ces deux fragments composent un seul groupe et forment un côté de la page représentant la lice entière sur la peinture originale. Les figures tournant le dos (n° 2) sont en premier plan et placées sur le passage du duc de Bourbon (n° 1), adversaire du duc de Bretagne, faisant son entrée dans le champ clos pour prêter serment. Cette cérémonie avait lieu la veille du grand tournoi.

Le livre du *Tournoi du roi René*, d'où proviennent ces fragments, est un document d'autant plus précieux pour l'histoire des mœurs chevaleresques, qu'il vint juste à temps pour les représenter dans toute leur splendeur. Composé vers 1450, ce manuscrit renferme les plus minutieux détails concernant l'ordonnance d'un grand tournoi; dans l'exemplaire du sieur de la Gruthuyse, tout y est décrit et illustré avec un soin et un goût des plus délicats, depuis les préliminaires, comme la dénonciation et l'acceptation du défi, jusqu'à la cérémonie finale ou la remise du prix au vainqueur par la reine du tournoi.

Dans cette joute, le duc de Bretagne est l'*appelant* ou demandant le combat, et le duc de Bourbon, le *défendant* ou l'acceptant.

Les deux chevaliers, escortés de leurs adhérents, viennent, chacun de son côté, jurer de se conformer à tout ce qui est prescrit par les lois ou le sera par les juges qui, dans l'original, occupent leur tribune spéciale à côté des loges remplies de dames et de seigneurs.

Le duc de Bourbon entre dans la lice sans harnais, en costume civil, un bâton à la main et ayant derrière lui son banneret dont on ne voit ici que la tête de la monture; les varlets sont également sans armes. Des hérauts ou poursuivants en cotte d'armes couverte de l'hermine de Bretagne, un trompette dont l'instrument a une large baverole aussi aux armes de Bretagne, des chevaliers et écuyers tournoyants suivis d'autres personnages, forment la haie sur le passage du duc monté sur un coursier *armoyé et gentement habillé*, au chanfrein et à la têtère en

acier surmontée d'un fleur de lis d'or, aux bossettes d'orfèvrerie, harnachement complété par une housse de soie bleue semée de France et à bande de gueules, doublée de satin rose. Pour la lutte, les chevaliers étaient armés et blasonnés (voir la planche J couronné).

Le groupe est composé d'éléments divers; en dehors de l'escorte ducale, il y a des spectateurs à pied et montés, portant des vêtements aux couleurs à la mode et n'ayant aucun des caractères de la livrée. Le vert intense, le brun, l'amarante, le gris dominant dans l'accoutrement de ces gens accourus pour contempler de près cette *grande joyeuseté*; leurs costumes, comme ceux des seigneurs, qui sont les principaux acteurs de cette fête, ont été amplement décrits dans les notices ayant pour signes le Sifflet, la Couronne, CP, etc.

Le bonnet et le chapeau rond aux bords retroussés sont en majorité; chez le duc de Bourbon, le chapeau est enjolivé d'une plume blanche posée droite. Puis, se remarque l'habit de dessus, jaquette courte aux manches ballonnées à l'aide de mahoîtres, au corsage et à la jupe coupés à part et rassemblés par une couture à l'endroit de la taille.

Le chaperon se rencontre dans les deux groupes. C'est à cette époque (sous Charles VII) que l'on commença à confectionner des chaperons tout bâtis; la coiffe était entourée d'un bourrelet et avait pour appendices deux pièces d'étoffe représentant la patte et la cornette.

Parmi les spectateurs, il y a des seigneurs vêtus de la longue robe (voir n° 2); le cavalier du premier plan porte le manteau court ou paletot.

La lice, dont on voit ici un des côtés en perspective, était plus longue que large, et double, c'est-à-dire qu'à quatre pas d'intervalle de la première barrière s'en trouvait une seconde. C'est dans cet espace, pendant le tournoi, que se tenaient les serviteurs à pied des seigneurs-chefs et les gens armés ou non armés commis par les juges-diseurs *pour garder les tournoyants de la foule du peuple*.

Autour de la lice, on construisait des *hours*, sortes d'échafauds disposés en gradins et partagés en loges décorées de tapis, de drapeaux, de bannières, de banderoles et d'écussons. Là se plaçaient les grands personnages, les dames et damoiselles, les chevaliers que leur âge et l'expérience des armes rendaient les plus compétents.

N^{os} 3 et 4.

Gentilshommes à la mode de 1488 environ.

Calotte appelée *bicoquet* sous un large chapeau aux bords relevés, orné d'un plumet couché ou placé droit; il était aussi de mode de fixer un joyau sur les bords relevés de ce chapeau. Robe traînante ouverte sur le devant, largement rabattue sur les épaules, découvrant ainsi le pourpoint sur presque toute l'étendue de la poitrine; cette robe possède des manches se prolongeant au delà de la main.

Sur la première figure du groupe n^o 3, les crevés de ces mêmes man-

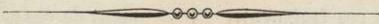
ches montrent celles d'un pourpoint rouge placé sous le premier. Ce seigneur se distingue en outre par une grosse chaîne d'or qu'il porte en sautoir; son épée est passée dans une ceinture de cuir garnie de clous dorés. La main gauche porte un faucon et la droite tient le *leurre*, la patte coupée d'un oiseau que l'on agitait lorsque le faucon était en liberté afin de le ramener sur le poing ganté. Un lévrier est à ses côtés.

Ce personnage et celui qui l'avoisine sont représentés auprès de Charles VIII dans une scène où ce roi, assis sur son trône, reçoit un traité de tournoi dont Louis de la Gruthuyse, agenouillé, vient lui faire hommage.

Le n^o 4 fait aussi partie de l'entourage du roi et représente un seigneur du meilleur ton, lequel consistait probablement alors dans l'affectation d'une certaine faiblesse dans les attitudes. Il faut une canne à ce gentilhomme et la main qui tient cette canne est recouverte par la manche longue qui permettait à ces délicats de préserver leur peau comme l'auraient fait des gants, encore peu communs à cette époque, en dehors des gants de chasse et des gantelets de guerre.

Les n^{os} 1 et 2 sont tirés du Tournoi du roi René, et les n^{os} 3 et 4 d'un autre manuscrit appartenant comme le premier à la Bibliothèque nationale de Paris.

Voir, pour le texte : Costume du moyen âge, Bruxelles, 1847. — Histoire du costume en France, par Quicherat. — Institutions, usages et costumes au moyen âge, par P. Lacroix.





MOYEN-AGE

MIDDLE AGES

MITTELALTER

DD

IMP FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

L. Llanta lith.